

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°2024-2-3

> Séance du 26 mars 2024

Le vingt-six mars deux mille vingt-quatre, à vingt heures, s'est réuni à la mairie principale de Saint-Léger-de-Linières, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de Madame Amandine HUMEAU, Vice-Présidente.

Présents : Amandine HUMEAU ; Marielle BARRÉ ; Pierre BEAUDOUIN ; Nathalie BENAITEAU ; Laurence DUPUIS ; Isabelle LE

GALL; Catherine LEFEBVRE; Marie-Noëlle LEGENTIL; Lydie NORMAND

Représentés ayant donné pouvoir : François GUYARD (pouvoir donné à Amandine HUMEAU) ;

Absents excusés: Pascale PATEAU Nicole MOREAU; Serge MEDINA; Benoit BOURGUILLEAU; Laurence BESSONNEAU; Marie-

Annick GASCOIN ; Franck POQUIN Secrétaire de séance : Isabelle LE GALL

Date de la convocation : 19 mars 2024	Nombre de membres en exercice : 17	
Présents : 9	Votants: 10	

DÉLIBÉRATION N°2-3: COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Rapporteur: Amandine HUMEAU, Vice-Présidente

Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le

ID : 049-200082584-20240326-2024_2_3-DE

EXPOSÉ

Le document, annexé à la note de synthèse, détaille le compte administratif dont la synthèse s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT Recettes Solde fonctionnement		4 519,96
		11 397,62
		6877,66
Dépenses		0,00
	Recettes	0,00
	Solde investissement	0,00
	DÉPE	NSES TOTALES 4519,96
	RECE	TTES TOTALES 11397,62
RÉSULTAT		6877,66

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2023.

La secrétaire de séance, Isabelle LE GALL



La Vice-Présidente, Amandine ḤUMEAU